

Le 21 août 2023

1,90 € □

Bourse repas:

1,30 € □

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 BOURSES REPAS & A.L.P. (matin & soir)

UNIQUEMENT ALLOUÉES AUX FAMILLES SAINT GILLOISES

Fiche de renseignements et de calcul du montant des aides

May and the second control of the second con	Compos	sition de la famill	<u>e</u>	
Responsable légal : NOM - PRENOM ADRESSE	PROFESSION			
Conjoint - Concubin : NOM - PRENOM	PROFESSION			
ENFANTS SCOLARISES	DANS LES ECOLES	S MATERNELLES ET ELI	EMENTAIRES DE	LA COMMUNE
NOM DE L'ENFANT	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE	ECOLE
-				
NOMBRE D'ENFANTS	A CHARGE :			
ATTESTATION:				
Je soussigné(e) mes ressources, que ceux indiq			qu'aucun autre re	evenu n'entre dans
Fait à Saint Gély du Fesc, le		Signature	:	
♦ Cop	d'impôt 2023 (sur les ie du livret de famille ficatif de domicile de	s revenus de l'année 2022) moins de 3 mois		
Proposition of the control of the co	Partie rése	rvée à l'instructio	<u>on</u>	A CANADA DA SA MARION CONTROL DE MARION CARA DE MARION CONTROL DE
⇒ Traitements et salaires décla ⇒ Retraites - Rentes déclarées ⇒ Pension alimentaire ⇒ Revenus de capitaux mobilie ⇒ Revenus fonciers déclarés ⇒ Revenus industriels et comm ⇒ Heures supplémentaires, aut		Compo. famille :		
Revenu mensuel déclaré			/12 mois =	

Bourse ALP: 0,40 € □ 0,30 € □

Visa finances:



Le 21 août 2023

Centre communal d'action sociale

☐ 04 67 66 86 03

BOURSES REPAS & A.L.P.(matin & soir) ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 UNIQUEMENT ALLOUÉES AUX FAMILLES SAINT GILLOISES

SN

Le dossier des bourses repas et A.L.P.(matin & soir) est disponible auprès du service accueil de la Mairie

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 22 septembre 2023

Pour bénéficier des bourses repas et A.L.P., il convient de remplir les conditions mentionnées dans le tableau ci-dessous, fixées par délibération du Conseil d'Administration en date du 7 juillet 2023 :

COMPOSITION FAMILLE	RESSOURCES MENSUELLES AVANT ABATTEMENT AUTORISANT L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE REPAS & ALP (matin & soir)				
FAMILLE	TAUX PLEIN	TAUX REDUIT			
	1,90 € (repas) & 0,40 € (ALP matin & soir)	1,30 € (repas) & 0,30 € (ALP matin & soir)			
Foyer monoparental					
Foyer 1 adulte / 1 enfant	0 à 1 384 €	1 384,01 € à 1 842 €			
Foyer 1 adulte / 2 enfants	0 à 2 076 €	2 076,01 € à 2 763 €			
Foyer 1 adulte / 3 enfants	0 à 2 768 €	2 768,01 € à 3 684 €			
Foyer 1 adulte / 4 enfants	0 à 3 460 €	3 460,01 € à 4 605 €			
Foyer 1 adulte / 5 enfants	0 à 4 142 €	4 142,01 € à 5 526 €			
Par enfant supplémentaire	+ 692 €	+ 921 €			
Foyer biparental					
Foyer 2 adultes / 1 enfant	0 à 1 887 €	1 887,01 € à 2 514 €			
Foyer 2 adultes / 2 enfants	0 à 2 516 €	2 516,01 € à 3 352 €			
Foyer 2 adultes / 3 enfants	0 à 3 145 €	3 145,01 € à 4 190 €			
Foyer 2 adultes / 4 enfants	0 à 3 774 €	3 774,01 € à 5 028 €			
Foyer 2 adultes / 5 enfants	0 à 4 403 €	4 403,01 € à 5 866 €			
Par enfant supplémentaire	+ 629 €	+ 838 €			

LA PRESIDENTE

Michèle LERNOUT